

## LE MAWLID AN NABAWÎ 2020 ENDEUILLÉ

Au nom de tous ses membres, AISA ONG Internationale condamne avec force l'acte odieux commis ce jour dans la Basilique Notre Dame de Nice.

C'est avec une vive émotion que nous adressons toutes nos condoléances et prières aux familles des victimes, à leurs proches et à tous nos sœurs et frères chrétiens. Nous les assurons de notre compassion et de notre soutien dans ce deuil que nous partageons avec eux.

Cet acte perpétré, non seulement dans un lieu de culte et de recueillement chrétien mais également dans le contexte particulier de la célébration de la naissance du Prophète Mohamed (ssp), est la violation de l'essence même de son message universel.

L'année dernière, cette commémoration s'est tenue dans la ville de Nice en présence du maire de la ville, Monsieur Christian Estrosi, et de nombreuses autres personnalités.

Nous espérons que cet attentat nous amènera toutes et tous à prendre conscience de l'urgence qu'il y a à persévérer à construire cette société citoyenne du Vivre ensemble en paix, basée sur le respect, la convivialité et le renforcement des liens entre toutes les parties qui croient et qui espèrent dans la fraternité universelle.

Plus que jamais, nous souhaitons que ce jour soit pour nous tous un temps de méditation et de revivification de l'enseignement du Prophète Mohamed (ssp), qui, dans sa lettre adressée aux chrétiens de Najran, proclamait la charte de protection accordée par Dieu et son apôtre aux chrétiens de Najran ou à toute autre communauté chrétienne.

*« En vérité, les chrétiens sont mes alliés et sont assurés de mon soutien contre tout ce qui les indispose. Nul ne doit les forcer à voyager ou à se battre contre leur gré. Les musulmans doivent se battre pour eux si besoin est. Si une femme chrétienne est mariée à un musulman, ce mariage ne doit pas avoir lieu sans son approbation. Une fois mariée, nul ne doit l'empêcher d'aller prier à l'église. Leurs églises sont sous la protection des musulmans. Nul ne doit les empêcher de les réparer ou de les rénover, et le caractère sacré de leur alliance ne doit être violé en aucun cas. **Nul musulman ne doit violer cette alliance jusqu'au Jour du Jugement Dernier** ».*

Dans ce contexte inqualifiable que nous vivons, cette charte met en valeur l'esprit Mohammadien qui prône la tolérance, la liberté pour chacun-e d'exercer son culte et le droit à la différence. Comment peut-on, en se référant au fondateur de l'islam, légitimer ces actes en contradiction absolue avec la tradition musulmane ? Espérons que ce moment aidera les musulman-e-s à réfléchir et à distinguer ce qui mène vers les idéologies meurtrières, de ce qui mène vers l'essentiel.